

Ecrit par le 18 décembre 2025

LEO : « Le dossier doit être intégralement repris »

L'Autorité environnementale (AE) du conseil général de l'environnement et du développement durable vient d'émettre son avis consultatif concernant le projet de Liaison Est-Ouest (LEO) située au Sud d'Avignon. L'AE, dont la mission est d'évaluer les impacts des grands projets et programmes sur l'environnement, se montre très critique vis-à-vis du projet.

« Le dossier présenté est constitué de documents disparates, s'étalant de 2002 à 2020, et notamment d'une étude d'impact obsolète, non conforme aux dispositions de la directive 'projet', sans actualisation ni de l'ensemble du projet ni même de la tranche 2, objet de la demande d'autorisation environnementale, explique l'AE dans ses conclusions. En l'état, le dossier fait apparaître de nombreuses lacunes et insuffisances vis-à-vis des principaux enjeux environnementaux relevés par l'AE : la préservation de l'exceptionnelle richesse du milieu naturel (notamment de la Durance), la réduction de la pollution atmosphérique et des nuisances sonores dans le secteur du projet, mais aussi dans celui de la rocade sud et dans l'ensemble de l'agglomération, la prévention des risques d'inondation et les émissions de gaz à effet de serre liées à la réalisation d'un projet induisant un accroissement des trafics routiers. »

Une première tranche mise en service en 2010

Le projet de liaison Est-Ouest consiste en un contournement routier de l'agglomération d'Avignon par le sud, en créant une voie nouvelle de 13 km destinée à fluidifier les trafics de la ville (notamment la rocade Charles de Gaulle) et de l'agglomération ainsi que le Nord des Bouches-du-Rhône. Sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur-Dreal), l'infrastructure, constituée de 3 tranches dont la première a été mise en service en 2010, doit comprendre au total 2 ouvrages de franchissement de la Durance, en site Natura 2000, un ouvrage sur le Rhône et sept échangeurs. Le projet a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique en octobre 2003 et d'un arrêté d'autorisation au titre de la loi sur l'eau en août 2003, modifié en 2018 (sans saisine de l'AE).

Incidences importantes sur le milieu naturel

« Les conditions du choix il y a une vingtaine d'années de la variante en cours de mise en œuvre, qui, avec ses deux franchissements de la Durance, apparaît aujourd'hui être celle présentant les incidences les plus importantes sur le milieu naturel, poursuit l'organisme dépendant du ministère de la Transition écologique. Les dispositions retenues par le maître d'ouvrage pour le viaduc de la tranche 2 en maximisent en outre les incidences : franchissement en biais, présence de 6 piles dans le lit mineur, construction obstruant les quatre cinquièmes du lit, passage en immédiat aval du seuil 68 qui concentre les zones de frayères, notamment de l'Alose feinte. L'AE considère nécessaire de rechercher des

Ecrit par le 18 décembre 2025

solutions de substitution permettant de garantir l'absence de perte nette de biodiversité. »

Un doute sérieux quant à la préservation de l'intégrité du site

« L'analyse d'incidences Natura 2000 comporte des lacunes, assure l'AE dans la synthèse de sa conclusion. Elle Ignore un certain nombre d'habitats et d'espèces à l'origine de la désignation de la zone spéciale de conservation (ZSC) au titre de la directive 'Habitats, faune, flore' et de la zone de protection spéciale (ZPS) au titre de la directive 'Oiseaux'. »

Par ailleurs, l'AE rappelle que l'autorité décisionnelle n'est pas en mesure d'octroyer une autorisation environnementale dès lors que les incidences résiduelles sont significatives et qu'il existe un doute sérieux quant à la préservation de l'intégrité du site.

Au final, cet avis facultatif, faut-il le rappeler, préconise « d'actualiser l'étude d'impact en conformité avec la réglementation, voire reconstruire le projet pour tenir compte du contexte actuel et futur. Le dossier doit par conséquent être intégralement repris, complété et présenté de nouveau à l'AE ».

Une conclusion qui pourrait ouvrir la brèche aux partisans, de plus en plus nombreux, d'un passage de la LEO dans le Nord des Bouches-du-Rhône, avec une connexion au pont de Bonpas et une proximité avec le Min de Châteaurenard en plein développement actuellement, et ainsi éviter un nouveau franchissement de la Durance histoire de mobiliser les crédits actuels sur la réalisation d'un pont sur le Rhône (tranche 3), indispensable pour justifier l'ensemble de la réalisation de cet infrastructure.

Avignon : une carte pour trouver les fontaines et les points d'eau de la ville

Ecrit par le 18 décembre 2025

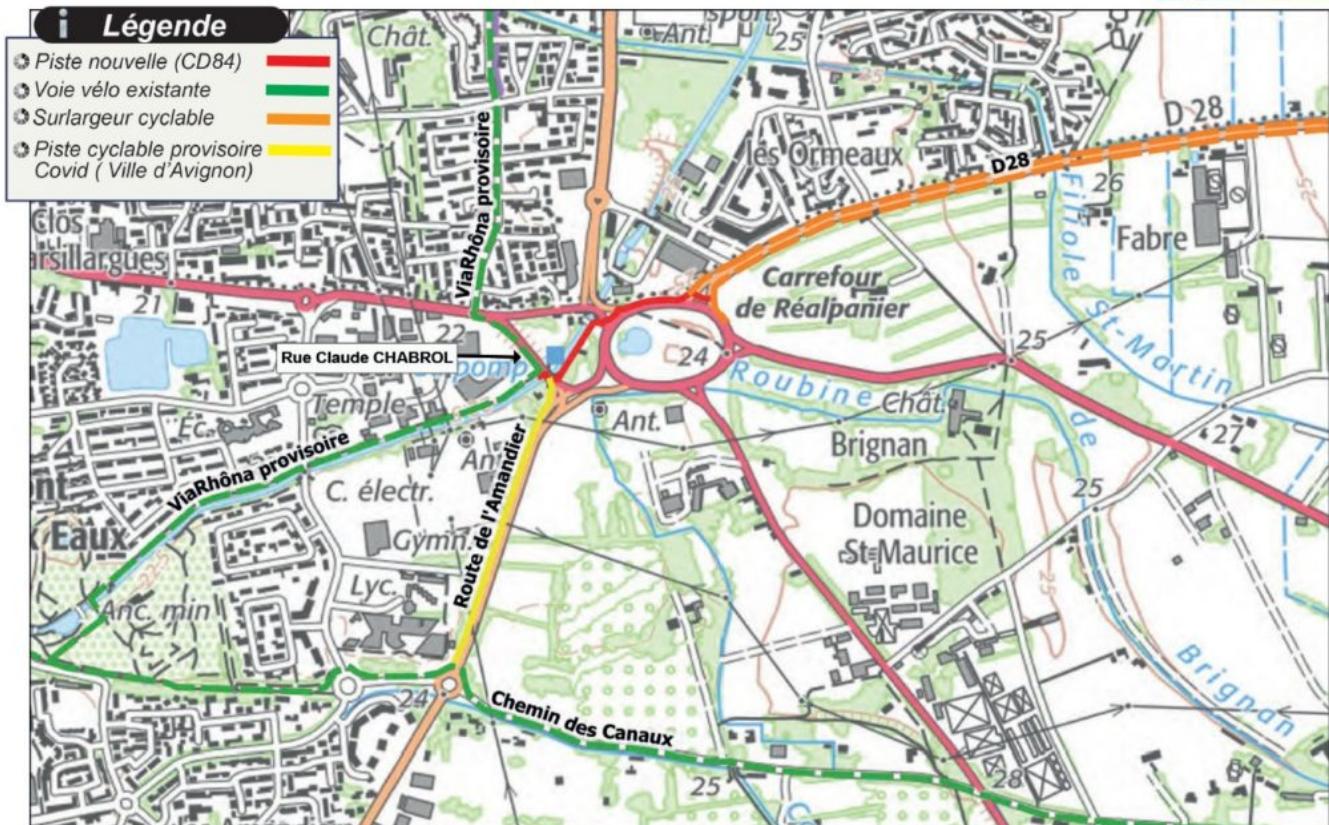


Alors que la chaleur est bien présente dans le Vaucluse, la [Ville d'Avignon](#) vient de mettre en ligne une carte interactive qui recense les fontaines, jeux d'eaux et îlots de fraîcheur présents sur la commune. Outre les parcs et fontaines déjà existants, la Ville propose des jeux d'eau et des brumisateurs à la Plaine des sports, au Pré du Curé, à l'abbaye Saint-Ruf et dans les parcs de la Murette et Chico Mendes. Par ailleurs, d'ici les prochains jours, la Ville devrait installer des kiosques rafraîchissants au square Agricole Perdiguier et au parc Colette.

Pour consulter la carte, cliquez sur la carte ou [ici](#)

Ecrit par le 18 décembre 2025

Chantier : aménagements cyclables au giratoire de Réalpanier à Avignon



Depuis le 15 juillet, le [Conseil départemental de Vaucluse](#) et la commune d'[Avignon](#) aménagent le carrefour giratoire de Réalpanier ainsi que le carrefour situé entre l'avenue de l'Amandier et la rue Claude Chabrol à Avignon afin d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes.

Les aménagements vont permettre de sécuriser la liaison entre le centre-ville d'Avignon via le chemin des Canaux, le tracé provisoire de la véloroute ViaRhôna en direction du Pontet et Sorgues ainsi que la RD 28 qui dispose de surlargeurs cyclables et d'assurer la sortie de l'agglomération avignonnaise vers Pernes les Fontaines/ Carpentras et le Mont Ventoux.

Durant les prochaines semaines, les travaux vont consister en la création d'une piste cyclable sur les accotements extérieurs du giratoire (côtés nord et ouest) et la mise en place de trois plateaux traversant pour le passage des vélos et pour réduire la vitesse des véhicules circulant dans le giratoire. Financés conjointement par le Département de Vaucluse et la Ville d'Avignon, le coût total des travaux est estimé à

Ecrit par le 18 décembre 2025

720 000 € HT (864 000 € TTC).

Baignade en milieu naturel : la préfecture de Vaucluse appelle à la vigilance



Avec la saison estivale qui a débuté, les risques de noyades accidentelles sont plus que jamais d'actualité. Le préfet de Vaucluse appelle à la vigilance de tous en cas de baignade en milieu naturel. En cette période de fortes chaleurs, la préfecture rappelle la nécessité de respecter les consignes de sécurité aux abords d'un point d'eau et lors des baignades.

Par ailleurs, le plan de prévention des noyades, reconduit cette année par le gouvernement, vise à

Ecrit par le 18 décembre 2025

favoriser la pratique des activités aquatiques en toute sécurité. Il implique notamment le déploiement des dispositifs nationaux 'J'apprends à nager' et 'Aisance aquatique' afin de financer des cours de natation aux enfants âgés de 4 à 12 ans.

Dans le département, deux collectivités (Avignon et Vaison-la-Romaine), en partenariat avec la Direction départementale de la cohésion sociale, ont d'ores et déjà organisé pour cet été des leçons de natation gratuites. A Avignon notamment, le cercle des nageurs propose 8 cycles d'apprentissage de la natation qui bénéficieront à environ 80 enfants.

Qualité des eaux de baignade

Pour connaître la qualité des eaux de baignade, le ministère chargé de la santé propose un [site internet](#) recensant l'ensemble des sites en France. Par ailleurs, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse propose également son application 'Qualité rivière' qui permet de s'informer sur l'état écologique des cours d'eau et les poissons qui vivent dans les rivières, ainsi que d'accéder en temps réel aux données sur la qualité bactériologique des eaux de baignade. Pour cela, chaque année, plus de 5 millions d'analyses sont réalisées sur 1 600 points de surveillance dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse. Toutes ces données sont disponibles sur le site internet www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr et www.siecorse.eaurmc.fr.

Avignon : à la Chapelle du Palais des papes, l'orchestre jouera Herold et Beethoven

Ecrit par le 18 décembre 2025



Pour clôturer en musique cette saison écourtée et si particulière, l'Orchestre régional Avignon-Provence sera réuni en formation orchestrale pour la première fois depuis le 13 mars, dans la Grande Chapelle du Palais des Papes. Ce concert sera dirigé par Debora Waldman, qui prendra ses fonctions de Directeur musical de l'Orchestre dès le 1er septembre 2020 en remplacement du Chef invité Samuel Jean qui prend sa retraite. Au programme, la Symphonie n°2 d'Hérold et la Symphonie n°7 de Beethoven pour fêter le 250^e anniversaire de la naissance du compositeur.

Vendredi 24 juillet. 20h. Grande Chapelle du Palais des Papes. Avignon. Réservations auprès d'Avignon Tourisme au 04 32 74 32 74.

Avignon : du théâtre dans les jardins du

Ecrit par le 18 décembre 2025

Musée Vouland



Le texte de Jean Cocteau 'La voix humaine' sera interprété dans son intégralité par la comédienne Catherine Alias. La mise en scène est de Pascal Jourmier. Une femme au téléphone avec son cher et tendre amour pour une dernière conversation... A l'ombre de l'éable du musée, venez découvrir ce monologue de Cocteau créé en 1929 qui traite de l'universalité de l'amour et de la rupture.

Jeudi 23, vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 juillet. 21h. 7 à 13€. Jardin du Musée Louis Vouland. Entrée 14, rue d'Annabelle. Avignon. Réservation conseillée au 06 10 45 53 89

Ecrit par le 18 décembre 2025

Wine & Acoustic Session au Kabarouf, ce vendredi 17 juillet

100 % cépage clairette pour cette 2e édition des Wine & Acoustic Sessions, organisée par The Rolling Wines.

Les vignerons de la très confidentielle appellation Clairette de Bellegarde vous éclaireront sur ce cépage ancien promis à un bel avenir.

Côté musique, Jazz Manouche avec le groupe « La veille au soir ».

Sans oublier... Myriam et son Food Truck « La cantine Du Sud » qui apportera du soleil dans vos assiettes.

Kabarouf - A partir de 18 h 30

162 chemin des Canotiers, 84000 Avignon (sur l'Île de la Barthelasse)

Ecrit par le 18 décembre 2025



Christophe Reboul, **The Rolling Wines**

Avignon, Théâtre du Verbe Fou, préparez-vous aux Estivades !

Ecrit par le 18 décembre 2025

11h00 • 15/19/07

11h00 • 21/26/07

14h45 • 15/20/07

14h45 • 21/26/07

14h45 • 28/31/07

19h00 • 17/31/07

21h00 • 15/20/07

21h00 • 21/26/07

Le Verbe Fou

Le Verbe Fou

Un théâtre dédié au «Verbe», dans tous ses états, contemporain ou classique, toujours créatif et de qualité, pour le plaisir de vos papilles ! A déguster sans réserve...

Théâtre littéraire - Rue des infirmières 95 - Avignon
 Réservation en ligne souhaitée : www.leverbefou.fr
 Renseignement: +33 (0)490 85 29 90

Le Verbe Fou est un théâtre permanent d'Avignon, dédié au verbe contemporain ou classique. Comme d'autres lieux, l'envie de jouer, l'envie du public est tenace et l'équipe propose avec ces Estivades une programmation allégée mais cependant variée et de qualité. Attention cependant aux dates et aux horaires. Les cartes Off de 2019 sont acceptées, au vu des événements sanitaires.

Du 15 au 19 juillet. 11h.14 et 20€. 'Les Audacieux' de Colette/Debussy par la compagnie Imagine.

Du 15 au 21 juillet. 14h45. A partir de 5 ans. 'Loup cherche beurre désespérément.'

Du 21 au 26 juillet. 11h. 'Le corps de mon père' de Michel Onfray par la compagnie Rhizomes

Du 15 au 21 juillet. 21h. 'Amor Sulfurosa', écrits licencieux et complaintes vénéneuses d'Alain Klinger et Lionel Damei par la compagnie Chansons de Gestes

Du 17 au 31 juillet. 19h. Les jours impairs. 15 et 20€. 'Requiem, ou le Louis d'Or' de Alphonse Allais, Villiers de l'Isle-Adam, Gaston Leroux et Guy de Maupassant par la compagnie Laventurine

Du 22 au 31 juillet. Relâche le 28. 14h45. 'L'avare' de Molière. Cette création intègre chant, danse, marionnettes et masques dans le respect du texte de l'auteur.

Les Estivades. Du 15 au 31 juillet. Les réservations se font via le site : www.leverbefou.fr en choisissant vos sièges et par paiement Paypal. Elles peuvent également se faire via Billet-reduc. Théâtre du Verbe Fou. 95 Rue des Infirmières. Avignon. 04 90 85 29 90.

Michèle Périn

Ecrit par le 18 décembre 2025

Paroles d'artistes dans les jardins du Musée Vouland



Actuellement, 5 sculptures de l'avignonnais Raphaël Mognetti sont visibles au Musée Vouland. Le métal est son matériau de prédilection, lui permettant des œuvres figuratives et graphiques. « J'ai souvent travaillé le métal comme une feuille de papier à la limite des contraintes de la matière en cherchant une sensation de légèreté » explique l'artiste installé au Pontet depuis 2004. Cette rencontre poursuit le cycle « Paroles d'artistes » dans le jardin du musée, et inaugure des prochaines rencontres, notamment celle de l'artiste plasticien Gabriel Bonin le 21 juillet. Pas de festival, pas de théâtre mais un espace pour ouvrir des dialogues entre les arts et les publics.

Mercredi 15 juillet. 17h. Musée Vouland. 17 rue Victor Hugo. Avignon. 04 90 86 03 79.